COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2026_1709_03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 4
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le dix-sept septembre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
Date de convocation : 10 septembre 2026

PRESENTS :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoït (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

ABSENTS :
DALLERY Bernadette (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :
PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) représentée par FOREST Jean-Michel (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Renouvellement du conventionnement avec Initiative Loire pour l'année 2026

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_03-DE
AGEDI

Vu la volonté affirmée de la Communauté de Communes de soutenir l'entrepreneuriat local et de favoriser la création et la reprise d'entreprises sur son territoire,

Vu le partenariat établi depuis plusieurs années avec Initiative Loire, réseau reconnu pour son expertise en financement et accompagnement des porteurs de projets,

Considérant que la convention pour l'année 2026 a pour objectifs d'encourager l'initiative économique locale, notamment au bénéfice des très petites entreprises de moins de cinq salariés, d'accompagner les porteurs de projets dans les phases de lancement et de consolidation, et de faciliter l'accès aux prêts d'honneur avec un suivi personnalisé sur trois ans,

Considérant les engagements réciproques :

- la Communauté de Communes s'engage à verser deux subventions annuelles de 1 500 € chacune, l'une dédiée au financement des prêts d'honneur et l'autre à l'accompagnement des porteurs de projets, ainsi qu'à orienter les porteurs de projets et mettre à disposition un bureau si nécessaire.

- Initiative Loire s'engage à gérer les fonds, octroyer les prêts, assurer le suivi et le parrainage des entreprises, transmettre les bilans annuels et valoriser le partenariat,

Après en avoir délibéré, le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, **DECIDE**

ARTICLE 1 : **DE RENOUVELER** la convention avec Initiative Loire pour 2026 ;

ARTICLE 2 : **D'AUTORISER** le versement des subventions prévues ;

ARTICLE 3 : **D'AUTORISER** le Président à signer la convention et les documents afférents.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 17/09/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE * LOIRE

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le : 21.09.26
et de la publication le : 21.09.26
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_03-DE
AGEDI